

# Guide d'accueil

EMS L'Oriel, Renens

EMS Meillerie, Lausanne

EMS Rozavère, Lausanne



## NOTRE MISSION

# Un concept d'accompagnement axé sur les valeurs humanistes

### Concept d'accompagnement

Nous avons pour mission d'accompagner chaque résident dans la continuité et le développement de son projet de vie, tout en tenant compte de l'évolution de ses aspirations et de son état de santé.

Nous veillons à respecter le mode et le rythme de vie choisis par le résident, en répondant à ses besoins spécifiques. Cet accompagnement s'articule autour des activités quotidiennes, des loisirs et des rencontres qu'il privilégie. Le résident décide également de la place qu'il souhaite accorder à sa famille et à ses proches dans son parcours d'accompagnement.

Afin de garantir une amélioration continue de nos prestations, nous avons élaboré un guide des bonnes pratiques internes, fruit du travail des équipes interdisciplinaires. Inspiré par notre expertise professionnelle, il s'appuie sur des approches reconnues, telles que « la validation » de Naomi Feil, « l'humanité » développée par Gineste-Marescotti, ou encore la méthode Montessori adaptée à la personne âgée, pour n'en citer que quelques-unes.

Quatre axes structurent notre accompagnement et offrent des repères clairs aux collaborateurs

pour répondre aux besoins des résidents dans des contextes variés :

1. Une communication adaptée
2. Des approches relationnelles basées sur l'empathie et le respect
3. Le concept du « prendre soin »
4. Des interactions sociales porteuses de sens

### Objectif

- Promouvoir une qualité de vie personnalisée : chaque résident définit ses priorités, et nous les soutenons dans leur réalisation
- Garantir l'autodétermination : permettre à chaque résident de rester acteur de ses choix tout au long de son parcours
- Renforcer l'intégration communautaire : inclure les proches dans la vie de la fondation, lorsque cela est souhaité par le résident
- Adapter nos prestations : offrir des soins et des services sociaux sur mesure, alignés sur les besoins spécifiques de chaque résident

Cette brochure n'est pas exhaustive quant à l'ensemble des prestations dispensées. Elle a pour but de faciliter votre intégration dès votre arrivée et pour la durée de votre séjour

1887

1887

Acquisition du premier site, et ouverture d'une vingtaine de lits, sur la Commune de Prilly. Le manque de place se fait vite sentir.

1899-1902

Construction du 1<sup>er</sup> bâtiment historique (R1-est), dans le quartier de Chailly-sur-Lausanne, au chemin de Rovéréaz, puis du 2<sup>ème</sup> bâtiment historique (R1-ouest).

1949

Construction d'une structure reliant les deux immeubles historiques.

2014

Construction d'une structure de préparation et d'attente à l'hébergement en EMS (SPAH). La fondation passe ainsi à 162 lits.

2012

Rénovation du 1<sup>er</sup> bâtiment historique, R1-est.

1992

Un nouvel immeuble (R2) voit le jour.

1970-1973

L'évolution démographique démontre la nécessité d'agrandissement, de modernisation et de création de lits pour répondre aux besoins de la population âgée.

2016

Construction d'un espace hôtelier et d'un restaurant public.

2020

Les Conseils des fondations de La Rozavère, de L'Oriel et de Meillerie décident d'unir leurs forces et de fusionner.

2023

Ouverture du bâtiment R3 dédié à la psychiatrie de l'âge avancé sur le site de Rovéréaz, ainsi qu'un parking souterrain.

2025

Déménagement de l'EMS L'Oriel (Renens) à l'EMS L'Orée (Crissier) (64 lits dédiés à la psychiatrie de l'âge avancé)



# Aspects pratiques

## Documents

Le contrat d'hébergement détaillant les aspects légaux de votre séjour, ainsi que la liste des documents nécessaires à la préparation de votre entrée vous seront remis à votre arrivée. Notre service administratif est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

## Changement d'adresse

Dès votre entrée dans l'établissement, vous avez l'obligation d'effectuer votre changement d'adresse auprès du Contrôle des habitants de votre nouveau lieu de résidence.

## Courrier

Vous recevez votre courrier à l'EMS. Si vous souhaitez que votre répondant le reçoive directement chez lui, vous avez la possibilité, soit de transmettre ses coordonnées à la poste, soit d'informer notre service administratif. Dans ce cas, les frais postaux seront reportés sur votre facture.

## Effets personnels

À votre entrée, vos effets personnels doivent nous être remis afin d'être inventoriés, un coffre-fort est aussi à votre disposition pour les objets de valeur (au-delà de CHF 1'000.- une assurance privée devrait être contractée).

Concernant vos moyens auxiliaires (appareil auditif, dentier, etc.), notre service administratif se tient à votre disposition en cas de besoin de renouvellement.

## Gestion du linge

Afin de garantir la gestion de votre linge personnel, notre équipe établira un inventaire de vos vêtements. Nous vous rendons attentif au fait que tout nouveau vêtement doit être inventorié et qu'il fera l'objet d'un marquage (cf. page 12). Une instruction concernant l'entretien, le marquage et les travaux de couture se trouve en chambre à votre intention.

# Aménagement de votre chambre

## Meubles personnels

Vous avez la possibilité d'installer des meubles peu encombrants et des décorations dans votre chambre. Tout comme vos objets de valeur, ils doivent être inventoriés lors de votre entrée et tout au long de votre séjour en cas de changement. Sur demande auprès de l'équipe de soins, le service technique vous assistera pour votre installation. En cas de débarras de votre mobilier, les frais seront à votre charge (cf. page 12).

## Télévision

Un téléviseur à écran plat, fourni par l'établissement, peut être installé dans votre chambre moyennant

une location mensuelle comprenant l'abonnement au télé-réseau (cf. page 12).

## Téléphonie

Un téléphone à grosses touches, compatible avec votre carte SIM, peut vous être fourni par notre établissement sur demande.

## Wifi

Vous avez la possibilité de vous connecter à notre wifi gratuitement (code affiché en chambre).

# Un accompagnement personnalisé

## Soins médicaux

Le libre choix de votre médecin vous est garanti. Vous devrez informer l'équipe soignante de votre décision (votre médecin traitant ou celui de l'EMS). Vous avez la possibilité de recourir aux prestations d'un dentiste qui dispose d'un cabinet, sur le site de Rovéréaz. À titre préventif, un contrôle de dépistage ponctuel vous sera proposé lors de votre bilan d'intégration, pris en charge pour les personnes au bénéfice des prestations complémentaires de l'AVS (PC). Nous avons également conclu un accord avec différents partenaires (dentistes, physiothérapeutes et podologues). N'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante pour les aspects de coordination. Par ailleurs, notre pharmacie partenaire livre les médicaments selon des jours fixes. Nous vous rendons attentif au fait que certains modèles d'assurances ne permettent pas un approvisionnement direct.

## Soins esthétiques et bien-être

Une coiffeuse est à disposition sur rendez-vous et vous pouvez également bénéficier de différentes prestations de bien-être. Les membres de l'équipe soignante vous accompagnent pour la prise de rendez-vous.

## Bilan d'intégration

Entre quatre et six semaines après votre arrivée, un bilan d'intégration sera réalisé en votre présence, celle de votre entourage si vous le souhaitez, et des membres de l'équipe interprofessionnelle qui vous accompagne. C'est dans ce cadre que vos besoins et attentes seront discutés, afin d'améliorer la qualité de votre séjour.

## Spiritualité

Notre fondation dispose d'un lieu de culte ouvert à toutes les religions. Dans ce cadre, un accompagnement spirituel est offert, avec la collaboration des aumôniers et représentants des diverses célébrations.



## Nos prestations hôtelières



### Repas

Vous avez la possibilité de partager un repas avec vos proches en adressant votre réservation 24h à l'avance. Si vous émettez des réserves sur certains aliments (aversion, allergie, contre-indication), l'équipe soignante en fera part à la cuisine dès votre arrivée.

Nous avons à coeur d'offrir une cuisine raffinée aux résidents. C'est pourquoi, nos équipes de cuisine apportent leur savoir-faire en utilisant des produits de proximité et de saison, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, pour confectionner des plats entièrement réalisés sur place, à partir de produits bruts ou traditionnellement utilisés en cuisine, sous le label Fait Maison et Fourchette verte pour nos sites de Rovéréaz et de Meillerie.

Lors de votre arrivée, un bon pour un repas vous est offert, ainsi qu'à deux de vos proches, ce qui vous permettra de découvrir notre cuisine.

### Réservation salle à manger

Site de L'Oriel et Meillerie  
058 211 76 45

### Les Escapades Gourmandes

#### Restaurant situé sur le site de Rovéréaz

Notre restaurant, trait d'union entre La Rozavère et le quartier, propose une cuisine raffinée qui évolue au rythme des saisons. Le chef et son équipe accueillent leurs hôtes dans un bâtiment de style contemporain. Le restaurant est ouvert au public, tous les jours à midi, sauf le samedi (ouvert uniquement pour vous et vos proches). Il peut accueillir des clients le soir, uniquement sur réservation. Vous avez également la possibilité de réserver la table d'hôtes (midi et soir pour 4 à 8 personnes), ainsi que des prestations de traiteur à domicile.

D'autres prestations, que nous vous invitons à découvrir sur notre site web : [www.lesescapadesgourmandes.ch](http://www.lesescapadesgourmandes.ch), sont proposées par notre équipe de restauration.



#### Restaurant site de Rovéréaz

Ouvert tous les jours  
058 211 70 50/51

[lesescapadesgourmandes@rozavere.ch](mailto:lesescapadesgourmandes@rozavere.ch)  
[www.lesescapadesgourmandes.ch](http://www.lesescapadesgourmandes.ch)



# Tarif socio-hôtelier

Ce tarif valable pour l'année 2025, fixé par l'État de Vaud, couvre les prestations hôtelières et administratives, ainsi que les activités organisées au sein de l'institution et fait l'objet d'une adaptation annuelle.



## EMS L'ORIEL

Tarif SoHo	163.25
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.65
Entretien immobilier	5.60
<b>Prix journalier à charge du résident</b>	<b>195.50</b>

## EMS MEILLERIE

Tarif SoHo	166.80
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.65
Entretien immobilier	3.55
<b>Prix journalier à charge du résident</b>	<b>197.00</b>

Un supplément sera facturé en cas de logement en chambre individuelle (cf. page 12).



## EMS ROZAVÈRE

Tarif SoHo	168.30
Coût résiduel des soins	23.00
Charges mobilières	3.65
Entretien immobilier	10.50
<b>Prix journalier à charge du résident</b>	<b>205.45</b>



La facture qui concerne la part de l'assurance maladie aux soins est adressée directement aux assureurs avec copie à votre attention.

Celle qui vous est adressée, régie par le contrat d'hébergement, se compose des éléments présents sur ces pages.

### Allocation pour impotence

Le montant de l'allocation d'impotence moyenne et grave est facturé au résident. En effet, conformément aux dispositions de l'Etat, cette allocation doit être versée à l'institution, car elle sert à couvrir les frais supplémentaires de soins.

A ce titre, il vous est demandé de nous transmettre la décision de la caisse AVS/AI.

### Honoraires médicaux et frais de médicaments

Ils sont adressés directement aux assurances, par les prestataires de soins. La franchise et la quote-part de l'assurance maladie sont à votre charge. Le site internet de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) vous donnera tous les renseignements complémentaires : [www.vd.ch](http://www.vd.ch).

La pharmacie avec laquelle nous collaborons est majoritairement reconnue par l'ensemble des caisses maladie. Cependant, nous vous informons que certaines assurances proposent une option qui impose le choix d'une pharmacie (ex. Pharmed). Nous vous recommandons de prendre contact avec votre assureur, afin de modifier votre contrat d'assurance.

### Dépôt d'argent de poche

Afin de payer les différentes prestations non comprises dans le forfait socio-hôtelier (consommations à la salle à manger, coiffeuse, sorties, etc.), vous êtes tenu d'effectuer un dépôt mensuel avec la mention « argent de poche – nom/prénom résident », par virement. Un relevé vous est envoyé avec la facture mensuelle.

### Assurance responsabilité civile

La fondation a contracté une assurance RC collective qui couvre les dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à des objets / infrastructures. Une prime forfaitaire mensuelle de CHF 3.– est facturée aux personnes qui ne nous fournissent pas une copie de leur police d'assurance RC privée.

### Difficultés financières

En cas de difficultés financières pour vous acquitter de la facture relative à votre séjour, émise par la fondation, vous avez la possibilité d'obtenir des prestations complémentaires de l'AVS (PC).

Si vous êtes déjà bénéficiaire des PC lors de votre entrée en EMS, vous devez effectuer les réadaptations nécessaires. Certaines prestations peuvent être couvertes par l'aide de l'Etat (LAPRAMS).

Notre service administratif se tient à votre disposition pour vous orienter dans vos démarches (demande PC, demande LAPRAMS, etc.).

### Fonds spécial de la fondation

Lors du 130<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation, un fonds a été créé, afin de venir en aide aux résidents de nos établissements, bénéficiant de prestations complémentaires de l'AVS (PC) et n'étant pas en mesure de s'offrir certaines prestations de loisirs ou de bien-être. Vos demandes doivent être adressées à la direction, qui statuera sur une entrée en matière.

# Non compris

## Prestations et participations non comprises dans le forfait socio-hôtelier, avec indication de nos prix (CHF, TTC)

### Effets personnels

Marquage du linge

- Forfait à l'entrée : CHF 120.– pour 100 pièces, CHF 1.50/pièce supplémentaire

Nettoyage chimique/Traitement spécial linge délicat

- Selon facture prestataire

Travaux de couture

- Selon facture prestataire

Débarras des meubles personnels

- CHF 60.–/h

Produits de toilette

- Achats effectués par les proches ou selon facture fournisseur

Coiffeuse, esthéticienne et podologue

- Selon facture prestataire

### Transports

Transport médicalement prescrit (médecin, physio, dentiste, etc.) – l'assurance obligatoire rembourse 50 % du prix de la course, avec une participation maximum annuelle fixée à CHF 500.–

- Selon facture prestataire

Transport privé ou médical assuré par un tiers (THV, Transport accompagné)

- Selon facture prestataire

A titre exceptionnel, un accompagnant de La Rozavère peut être affecté avec un coût supplémentaire

- CHF 20.–/heure

Moyens auxiliaires adaptés, personnalisés uniquement (fauteuil roulant spécial, etc.)

- Selon facture fournisseur

### Commodités

EMS Meillerie – chambre individuelle (selon aménagement)

- Entre CHF 5.–/jour et CHF 10.–/jour

Repas, boissons, spectacles hors de l'établissement (cinéma, cirque, etc.)

- Selon facture prestataire

Téléphone

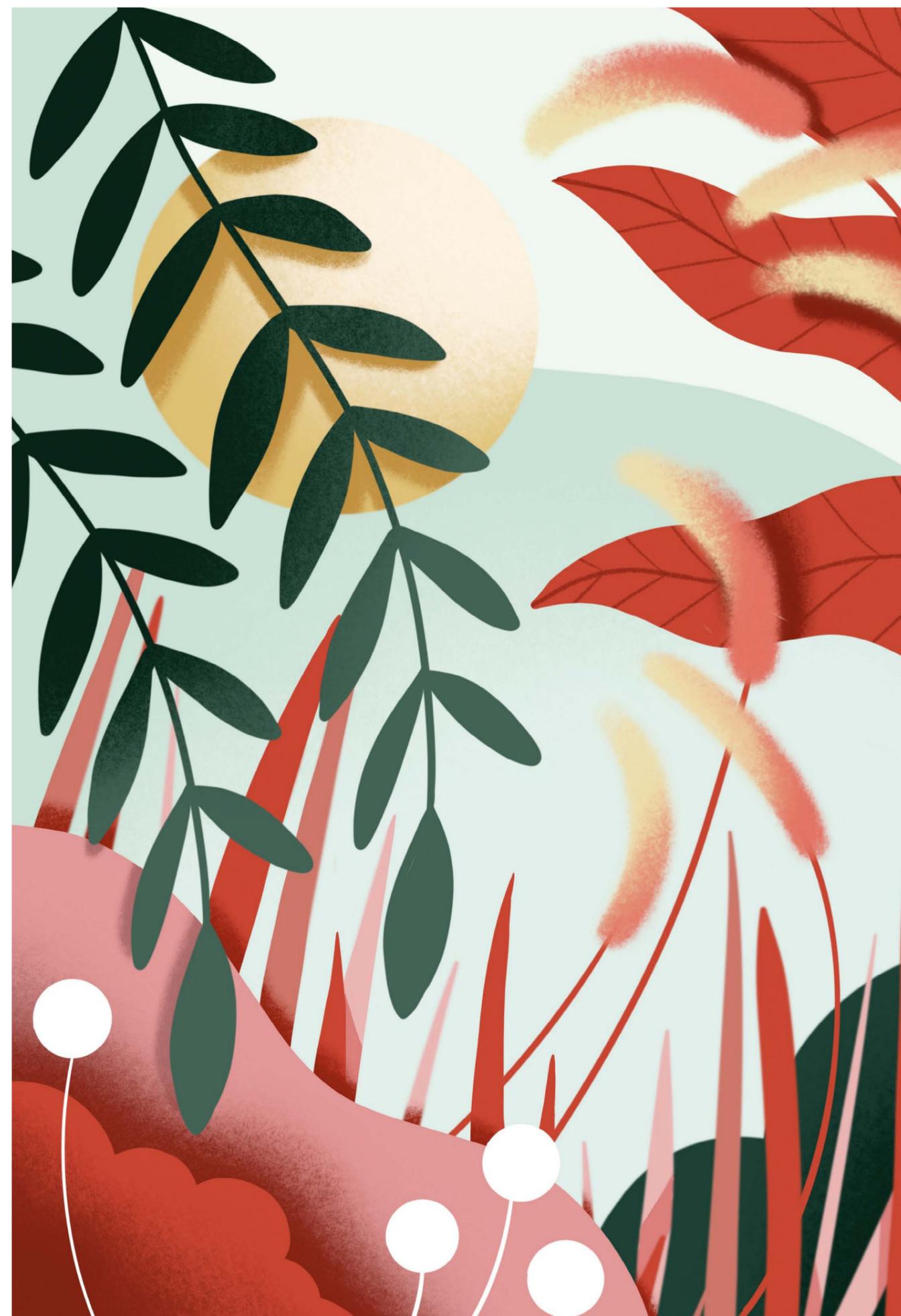
- Facturation d'un forfait de CHF 20.–/mois comprenant la location de l'appareil et de la ligne téléphonique

Location TV – Téléréseau

- CHF 25.–/mois

Assurance RC (si pas d'assurance RC privée)

- CHF 3.–/mois



VOTRE AVIS EST IMPORTANT

# Amélioration de nos prestations

Soucieux d'améliorer en permanence la qualité de nos prestations, nous avons mis en place un formulaire vous permettant, ainsi qu'à vos proches, de nous faire part de vos remarques et propositions d'amélioration.

Il est accessible sur l'ensemble des espaces communs des établissements de La Rozavère. Nous considérons que votre avis est important, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques que nous nous engageons à traiter de manière confidentielle.

Scanner pour remplir  
le formulaire



Notre établissement  
est certifié  
ISO 9001 : 2015



Retrouvez-nous  
sur LinkedIn  
[https://ch.linkedin.com/company/  
fondation-la-rozav-re](https://ch.linkedin.com/company/fondation-la-rozav-re)



Retrouvez-nous  
sur Facebook  
[www.facebook.com/rozavere](http://www.facebook.com/rozavere)

## Mémentos

Les mémentos donnent diverses informations concernant le financement des séjours en EMS. Ils sont disponibles sur le site de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)).

### Contacts utiles

#### Réception

8 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
058 211 70 00  
[reception@rozavere.ch](mailto:reception@rozavere.ch)

#### Administration

058 211 70 60  
[facturation@rozavere.ch](mailto:facturation@rozavere.ch)

#### Responsable du socioculturel

058 211 70 94

#### Infirmière cheffe EMS Rozavère

058 211 71 01

#### Infirmière cheffe EMS L'Oriel

058 211 76 43

#### Infirmière cheffe EMS Meillerie

058 211 76 43

#### Lingère EMS Rozavère

058 211 72 42

#### Lingère EMS L'Oriel et Meillerie

058 211 76 37

#### Direction

058 211 70 80  
[info@rozavere.ch](mailto:info@rozavere.ch)



R

# La Rozavère

Version 2025

Fondation La Rozavère  
Chemin de Rovéréaz 23  
CP 91 CH-1000 Lausanne 10  
T +41 58 211 70 00  
[www.rozavere.ch](http://www.rozavere.ch)